



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 JUILLET 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 juin 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 12 juillet 2010

ACQUISITION D'UN TERRAIN AU LIEUDIT
'GROS GUERIN' - SECTION AD N° 43P POUR
DU LOGEMENT SOCIAL

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
08 juillet 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoint :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne ARDOUIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Hüseyin YILDIZ donne pouvoir à Jean-Pierre GAILLARD
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Anne LABBE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN

Excusés :

Conseillers :

- M. Michel GENDREAU
- M. Michel PAILLEY
- Mme Elisabeth BEAUVAIS

URBANISME ET FONCIER

**ACQUISITION D'UN TERRAIN AU LIEUDIT 'GROS GUERIN' -
SECTION AD n° 43P POUR DU LOGEMENT SOCIAL**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique locale de l'habitat social, la Ville de Niort procède aux acquisitions nécessaires à la concrétisation de cette politique.

A ce titre, elle est déjà propriétaire de 4 parcelles dans le secteur du Gros Guérin et Habitat Sud Deux-Sèvres élabore un projet de logements sur celles-ci. Dans le même secteur, en mitoyenneté, après négociations, les propriétaires de la parcelle AD n° 43 ont accepté d'en vendre à la Ville une partie d'environ 1560 m². L'accord est intervenu sur la base de 28 €/m².

Avant ou au plus tard au commencement des travaux de construction des logements, l'aménageur devra édifier un mur de clôture de 1,80 m de hauteur entre la partie acquise de celle restant à appartenir aux vendeurs.

La dépense sera imputée au chapitre 21-8241-2111 du budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition d'une partie de la parcelle AD n° 43 pour environ 1560 m², au prix de 28 €/m², la surface exacte sera déterminée par géomètre ;
- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits y ayant trait étant supportés par la Ville de Niort

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL